

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

De l'éducation des enfants, 179. — Une page d'histoire contemporaine, 130. — Le R. P. Etourneau, 132. — Mgr Bruchési, 133. — Alliance des collèges catholiques, 133. — Rentiers, 134. — Le bonnet phrygien, 135. — Coup d'œil sur l'étranger, 135. — La terre affranchie, 137. — Invention, 137. — A l'index, 138. — Bibliographie, 138. — Le Courier de St Antoine de Padoue, 138 — Histoire du Cap-Santé, 139. — Memento hebdomadaire, 344.

De l'éducation des enfants

Les parents doivent instruire leurs enfants, surtout des vérités de la religion.

C'est un devoir strict pour les pères et mères de faire connaître à leurs enfants les vérités de la religion, l'existence de Dieu, ses perfections, sa bonté envers les hommes, les devoirs d'un chrétien.

Les parents doivent corriger leurs enfants.

La correction est un devoir qu'ils négligent trop souvent, par une tendresse mal entendue. Aussitôt qu'ils remarquent un défaut dans leur enfant, ils doivent le reprendre, le blâmer et le punir suivant la gravité de la faute. On étouffe facilement les germes du mal dans l'enfance, mais si on néglige de les corriger, le mal devient une seconde nature, et plus tard, il sera presque impossible de le déraciner.